

Colloque sur l'enseignement de la terminologie
Organisé le 21 et le 22 septembre 1988 par l'École de traduction
et d'interprétation de l'Université de Genève

Caroline De Schaetzen

Volume 34, Number 2, juin 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/004036ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/004036ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)
1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

De Schaetzen, C. (1989). Colloque sur l'enseignement de la terminologie :
organisé le 21 et le 22 septembre 1988 par l'École de traduction et
d'interprétation de l'Université de Genève. *Meta*, 34(2), 318–322.
<https://doi.org/10.7202/004036ar>

**COLLOQUE SUR L'ENSEIGNEMENT
DE LA TERMINOLOGIE**
Organisé le 21 et le 22 septembre 1988
par l'Ecole de traduction et d'interprétation
de l'Université de Genève

1. INTRODUCTION

Un colloque ouvert aux seuls participants directement concernés par son sujet est une initiation qui mérite d'être applaudie parce qu'elle facilite les réflexions. De plus, l'organisateur de cette rencontre, B. de Bessé, avait déjà rassemblé, envoyé et donc permis de comparer avant la conférence le plan, le nombre d'heures, les travaux pratiques et autres examens d'une série de cours de terminologie, de terminographie et de «terminotique» donnés un peu partout dans le monde. Enfin, une discussion sur les matières et l'optique de différents enseignements permet toujours aux professeurs et aux employeurs de faire le point sur le savoir à transmettre et les demandes du marché.

2. THÈMES TRAITÉS

Une contribution a d'abord fait le point : G. Budin, H. Felber, C. Galinski, M. Krommer-Benz, W. Nedobity et H. Picht d'INFOTERM (Vienne) ont passé en revue les matières et caractérisé l'enseignement de la terminologie dans les grands pays du monde.

Les contributions incluaient ensuite une série de programmes de cours destinés à des étudiants en traduction et en interprétation : Y. Gambier a évoqué la situation linguistique et le statut des traducteurs en Finlande puis passé en revue les cours de terminologie dispensés par les universités finlandaises ; H. Eisele a décrit la formation en terminologie de l'ISIT (Paris) et Ph. Thoiron, celle du Département de langues étrangères appliquées de l'Université Lumière de Lyon II. C. Harald Hille a donné le programme de terminologie de la City University de New-York ; B. de Bessé, C. Bécour et D. Pulitano, celui de l'École de traducteurs et interprètes de Genève, J.-C. Boulanger, celui de la faculté de traduction de l'Université Laval (Québec). Tandis que R. Dubuc communiquait le plan de matières de son cours aux traducteurs, rédacteurs et terminologues de l'Université de Montréal, l'auteur a décrit la supervision des mémoires de terminographie à l'Institut Marie Haps (Bruxelles). Une série de facultés et d'instituts ont intégré l'enseignement de la terminologie à celui de la traduction technique, secteur dans lequel ils spécialisent d'emblée leurs étudiants : R. Arntz l'a expliqué pour la Wissenschaftlichen Hochschule d'Hildesheim ; Peter A. Schmitt, pour la FAS de l'Université Gutenberg de Mainz et de H. Bühler, pour celle de Vienne. C'est par contre à la formation des futurs linguistes-informaticiens que sont intégrés les cours de terminologie de J.C. Sager (UMIST, Manchester).

Le recyclage des traducteurs professionnels a également fait l'objet de communications et de discussions : celui des traducteurs de l'administration du canton de Berne, par J. Etter, M. Clavien et D. Gigon ; celui de la Chancellerie de la Confédération suisse, par M.R. Moos ; les stages du Secrétariat d'État du gouvernement fédéral canadien, par M. Valiquette et ceux de l'Office de la langue française du gouvernement québécois, par P.-E. Laporte. Quant à M. Didaoui, il a décrit la formation pratique en terminologie des traducteurs arabes de l'ONU.

La formation des terminologues professionnels a été décrite également : le certificat de terminologie de l'Université de Genève, par B. de Bessé ; l'enseignement de la firme hollandaise TOPTERM, par H. Sonneveld ; le cours de TERMCAT à Barcelone ; le séminaire pour conseillers en terminologie du Centre Southern Jutland de Varde, par H. Picht. D. Raventós de Castro a donné le plan du cours de terminologie projeté pour les applications interdisciplinaires des professionnels de l'information ressortissants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Caracas) ; Cabré Castellvi a détaillé le programme de formation de terminologues que projette l'Université de Barcelone.

Les employeurs ont également pris la parole et la plume. Le travail du terminologue et les qualités requises pour ce poste ont été décrits par I. Hamilton pour l'ONU de Genève et J.-P. Neuhaus pour Ascom Hasler. M. Moosbrugger (Crédit suisse de Zurich) et J. Shipton (Ascom Hasler de Berne) ont détaillé le poste de responsable de projet d'informatisation de la terminologie d'une société privée et J.-P. Géri, celui de gestionnaire de la base de données terminologiques MEDTERMBANK à Hoffmann-La Roche (Bâle). R. Kromp a décrit la collaboration instaurée entre IBM Canada et les universités canadiennes pour les mémoires de terminographie.

Les objectifs, la conception et le contenu des cours de terminologie constituaient un autre sous-thème de la rencontre. R. Dubuc a donc indiqué les compétences essentielles en terminologie et en terminographie que doivent posséder les futurs traducteurs, rédacteurs et documentalistes tandis que R. Goffin énonçait les exigences qui peuvent être posées pour les mémoires de terminographie des futurs traducteurs et les éléments qui lui paraissent devoir figurer dans ces travaux. H. Bühler a exposé un modèle d'enseignement de la terminologie aux futurs traducteurs. H. Marquant a évoqué l'utilité pédagogique de la terminographie systématique dans la formation à la traduction tandis que l'auteur citait les éléments simplifiant la préparation des cours d'outils informatisés d'aide à la terminographie et proposait certains principes pour la didactique de ces outils. J. McNaught a énuméré les matières qui n'ont pas encore été intégrées aux cours de «terminotique» et celles qui, à son avis, devraient en être évacuées.

Plusieurs textes et conférences ont énoncé des caractéristiques de la terminologie elle-même, parce qu'elles étaient, pour les auteurs de ces contributions,

importantes à transmettre, ou parce qu'elles constituaient pour eux un préalable à leur cours. C'est ainsi que J.-C. Corbeil (CIRELFA) a détaillé certains paradigmes : terminologie/lexicologie, terminographie ponctuelle/systématique et qu'il a rappelé les étapes de la terminographie systématique. A. Clas a précisé la différence entre terminologie et terminographie. A. Rey a pour sa part opposé, mais aussi rapproché, terminologie/lexicologie et terminographie/lexicographie et montré les enseignements que ces deux activités pouvaient tirer l'une de l'autre. T. Nyembwe-Ntita a donné des exemples de matrices lexicogéniques des langues africaines et insisté sur la nécessité, pour ces langues, d'y recourir pour la création des néologismes, tandis que D. Le Gouadec attirait notre attention sur les dangers et les mythes de l'informatisation de la terminographie.

3. À PROPOS DE LA TERMINOLOGIE...

Un colloque n'est utile que si les idées qui y sont émises sont actées. Ne faudrait-il pas par exemple tirer toutes les conséquences de ce qui a été redit à Genève : la terminologie n'est pas une discipline¹? Comme l'a souligné J.-C. Sager, cette prise de conscience est la condition de tout progrès dans la réflexion sur le terme car elle seule permettra à la terminologie de s'alimenter aux acquis des disciplines parlant du vocabulaire spécialisé. Par contre et puisqu'il semble faire recette, le titre de «terminologue» pourrait, ajoute-t-il avec pragmatisme, faciliter les rapports de ses porteurs avec les traducteurs et les spécialistes...

Comme l'avait déjà fait G. Lurquin², Sager a attiré l'attention sur la nécessité³ d'utiliser systématiquement l'appellation de terminographie pour les techniques de collecte, d'explication et de présentation des vocables. A. Rey a fait observer que la terminologie partage avec la lexicographie une base linguistique et cognitive (la langue vue comme processus cognitif) mais que la lexicographie est plutôt sémasiologique et la terminographie, onomasiaistique. A. Clas a précisé la différence essentielle entre la terminologie et la lexicologie : le phénomène de l'émergence d'un terme lorsqu'il entre dans une série logique. Ce sont les relations logiques qui provoquent en effet la naissance des dénominations, différenciatrices de certains sèmes, qui motivent ces signifiants et en écartent les connotations. C'est également cette systématique qui confère une rigidité plus grande aux termes qu'aux mots (rigidité relative d'ailleurs, comme le montrent les passages de la langue commune à la langue spécialisée et vice-versa). Selon Rey, les dictionnaires de spécialité se distinguent par leur multilinguisme des dictionnaires de langues, qui sont le plus souvent uni- ou bilingues. La lexicographie est, pour la terminographie, à la fois un modèle (car elle mène des études diachroniques et qu'elle a déjà informatisé la documentation, l'analyse et la photo-composition de ses données) et un repoussoir (parce qu'elle est engluée dans des traditions normatives, que ses données encyclopédiques sont trop vulgari-

santes et qu'elle consacre moins d'attention aux procédés de formation lexicale et à la normalisation de ses vocables que la terminologie). Autre différence, suggérée par Sager : peut-être le terminographe n'observe-t-il pas suffisamment ? Peut-être le lexicographe n'intervient-il pas toujours assez ?

Pour A. Rey, ceux qui ont fondé une science nouvelle en organisant son vocabulaire (Locke, Lavoisier, Faraday, Diderot) sont sans doute les plus grands terminologues de l'histoire. À ses yeux, la terminologie est avant tout une pratique cognitive (pour laquelle Wüster a nommé et articulé les contenus de domaines). Pourtant, comme il n'est de concepts que nommés, l'étude du concept de concept est intéressante, pense-t-il (ou comme le fait Sager pour ses étudiants, on peut poser l'existence des concepts comme axiomatique). La terminologie est aussi une activité linguistique et sociale (aménagement linguistique, problèmes de communication de la pensée dans la société) et son enseignement doit donc être adapté à la demande sociale. Les interventions sur les termes s'expliquent, dit Sager à cet égard, par le principe d'économie et les exigences de la communication : l'état des vocables est donc à la fois le fruit de l'évolution naturelle de la langue et de l'intervention humaine. Les modes de désignation doivent être étudiés, dit bien sûr Rey et de rappeler que le stock des particules des physiciens est par exemple passé de 1 à 500. La définition, enchaîne Sager, est un acte de parole lexicographique et terminographique planifié, orienté et varié.

Enfin, l'informatique est un bon banc d'essai des théories. Nous sommes en outre, constate Sager, conditionnés par les dictionnaires classiques et habitués aux compromis : quelles informations veut-on en fait mettre dans les nouveaux dictionnaires ? Pour quelle application sur machine ? Comment représenter ces informations pour les usages multi-disciplinaires ? Comment faire faire des interférences par la machine au départ d'informations à extraire de ces nouveaux dictionnaires ? Il faut donc prendre le risque de concevoir de nouveaux produits terminographiques et d'en tester l'utilité commerciale. À l'autre extrême, il faut optimiser et rentabiliser les glossaires sur ordinateurs compilés par des individus dans les firmes et bureaux de traduction. L'importance de la modélisation des connaissances pour la précision du statut du terme, celle des banques de connaissances pour la représentation des sèmes du terme et des liens entre les termes d'un domaine ont également été soulignées à plusieurs reprises au cours de ces journées (Sager, McNaught, Bühler, le groupe d'INFOTERM). Les chercheurs voient des possibilités de «fertilisations croisées» pour l'intelligence artificielle et la terminologie...

3. LA DEMANDE DU MARCHÉ

En fait, tout le monde doit apprendre la terminologie, pense Sager, car elle est nécessaire pour toutes les applications de linguistique automatisée. Dès lors, les connaissances à assimiler sont incrémentales et progressives.

tales : utilisation de dictionnaires classiques ; principes d'évaluation de ces dictionnaires, y compris des dictionnaires informatisés ; modes de compilation des entrées lexicales ; conception des logiciels pour ces systèmes et conseils sur les néologismes (planification linguistique).

En milieu multilingue, les terminologues ont essentiellement une tâche d'appariement, indiquait R. Goffin et, ajoutait Sager, les traducteurs doivent contribuer à accroître la qualité du vocabulaire. Pour Desjardins, le milieu multilingue pose parfois un problème : qui doit trancher, dans les questions épineuses de vocabulaire ? Le traducteur, le terminologue, le réviseur (comme à l'ONU) ? Le client (comme dans les firmes) ? La terminologie est et doit donc rester une seconde profession, en cheville avec un métier de l'information, insiste Sager.

Les terminographes professionnels sont, dit Sager, des conseillers pour la création de termes, des compilateurs et des gestionnaires de ressources terminographiques. Ils doivent aider les traducteurs, faire le pont entre traducteurs et documentalistes, être à même de mener une analyse de coût pour l'informatisation de leur travail. Pour être efficaces, ont dit leurs employeurs, les terminographes doivent donc connaître la traduction, avoir une bonne culture technique, être rigoureux, avoir de l'imagination, être souples, diplomates, rapides et capables de s'adapter à l'évolution informatique. Selon G. Haensch, un certain nombre d'entre eux devraient en outre connaître les techniques d'édition de dictionnaires. D'où l'intérêt des formules de recyclage et des cours pour traducteurs, par opposition aux formations spécialisées. Le rôle du terminologue (dont le service doit occuper une position centrale) dans l'entreprise, dit J.-P. Neuhaus, consiste à relever le plus vite possible les néologismes des spécialistes et d'influencer leur vocabulaire, à intervenir dans la programmation des outils d'aide à la terminologie, à participer aux campagnes de publicité et partant, à diffuser une terminologie de qualité tout en favorisant la diffusion des produits de la firme par la qualité de la terminologie.

Dans une série de pays, le terminologue doit encore se vendre. Dans d'autres, des entreprises participent au contraire à tous les types d'activités terminographiques : les terminographes d'IBM-Canada siègent, explique M. Joray, dans les comités de normalisation de l'ISO, de France et du Canada, font des consultations ponctuelles pour l'extérieur, élaborent des glossaires (notamment en collaboration avec des étudiants qui font un mémoire de fin d'études), disposent d'une base de données interconnectée avec des dictionnaires sur disques optiques et réussissent même à diffuser la terminologie - notamment les néologismes requis - d'un produit de la firme avant que ce produit ne soit mis sur le marché. La manière avec laquelle la Suisse a récemment attaqué, sur tous les fronts à la fois, ses problèmes de terminologie multilingue est un autre exemple de cohérence et de détermination : elle a fait un plan en la matière (qui prévoit notamment la gestion de la terminologie de la

fonction publique par les traducteurs de l'État eux-mêmes).

L'expérience de M. Moosbrugger et de J. Shipton prouve quant à elle que les employeurs demandent et demanderont de plus en plus aux terminologues (et aux traducteurs) d'informatiser leur propre activité ou celle de leurs pairs. N'en déplaise à certains informaticiens linguistes, certains produits commerciaux peuvent parfaitement répondre aux besoins des terminologues. Au lieu de nier les qualités des produits commerciaux et de mettre l'accent sur l'esprit critique des étudiants à leur endroit, les chargés de cours d'informatique doivent saluer la qualité de l'analyse qui a présidé à la conception d'un TERMEX, par exemple⁴. Et contribuer à sa diffusion et à celle des produits similaires.

4. LES PROGRAMMES

Les manuels de Felber, d'Auger, de Dubuc semblent beaucoup utilisés et on peut s'en féliciter. Ce qui est enseigné aux futurs traducteurs/interprètes (par les cours magistraux, les modèles de fiches, les travaux pratiques, les mémoires, les stages) varie d'une institution à l'autre mais les plans de cours montrés au colloque témoignent de réalisme, faisait observer Sager, parce qu'ils ont souvent été faits en tenant compte des besoins du marché. Les instituts de traduction allemands et autrichiens ont par exemple concentré leur enseignement sur la traduction technique pour répondre à la demande du marché. La terminologie ne fait dès lors pas, chez eux, l'objet d'un cours séparé, surajouté. Notons aussi la souplesse du système d'enseignement universitaire anglais, qui permet la combinaison, au sein d'une faculté, de deux disciplines tout à fait différentes, conférant ainsi à ses étudiants des profils professionnels «ciblés» parce que originaux (celui d'informaticien-linguiste, à UMIST). Les programmes des centres de terminologie privés sont un autre exemple de souplesse : A.-M. Siebenaler se rend dans l'entreprise et lui fait un enseignement sur micro-ordinateur, à la carte, tandis que la firme hollandaise TOPTERM a par exemple prévu, parmi ses recyclages modulaires, une unité qui s'intitule «terminologie et systèmes de gestion de bases de données».

5. PÉDAGOGIE

Les objectifs pédagogiques énoncés par A.F. Hartley seront utiles aux professeurs de terminologie mais aussi de traduction. La traduction, dit-il notamment, n'est pas le banc d'essai de théories linguistiques mais un acte de communication sur des entités du monde réel. Il est plus important pour les terminologues et les traducteurs, poursuit-il, de savoir comment accéder à la connaissance dans une série de domaines que de connaître ces domaines eux-mêmes. Le traducteur doit en outre être à même d'articuler les principes qui sous-tendent sa pratique. Il doit aussi pouvoir évaluer l'utilité des produits terminologiques pour telle ou telle application, connaître les besoins en terminologie d'autres usagers pour savoir où trouver

et quand mettre l'information à jour. Il comprendra enfin le contenu du texte à traduire mais repérera aussi les connaissances qui y sont présupposées par l'auteur et celles qu'il a introduites ou les faits qu'il veut prouver.

Les professeurs de terminologie doivent, dit Sager, connaître les problèmes de compréhension et pour ce faire, disposer d'un modèle du flux de la communication. L'expérience d'UMIST montre selon nous qu'il vaut mieux que ce qui relève d'autres disciplines soit enseigné dans d'autres cours (à UMIST, la science de l'information, la linguistique informatique, l'intelligence artificielle, les bases de données sont apprises au cours de systèmes d'information ; la sémantique, la morphologie et la lexicologie, au cours de linguistique et la logique, au cours de mathématiques linguistiques). Il est souhaitable que les exemples et les exercices proviennent de cas réels (contrats de recherche de l'établissement d'enseignement) car ils mettent alors en évidence certaines difficultés et des tâches non décrites dans les manuels. Le partage du temps de certains responsables d'enseignement entre les cours et leur métier de terminologue est donc également bénéfique aux étudiants.

J. McNaught a également énoncé une idée importante pour les chargés de cours d'informatique : outre les outils facilitant la consultation des dictionnaires, il convient d'enseigner les programmes et logiciels d'aide à la compilation des vocabulaires.

6. EFFET ET ÉVOLUTION DE LA TERMINOGRAPHIE ASSISTÉE

Beaucoup de demandes de cours de terminologie sont des demandes déguisées de formation à la «terminotique», dit D. Le Gouadec, qui souligne ensuite la nécessité de démystifier l'outil informatique : la structure figée des fichiers d'une série de banques de termes est regrettable et l'informatique contribue indubitablement à la prolifération des terminologies-maison. Idéalement, tous les usagers de terminologie au sein des entreprises (service marketing, de documentation, laboratoires, service des ventes, de publicité, de traduction, secrétariats, relations publiques, formation, presse) devraient être reliés à une banque de termes pour mini-ordinateurs, ce qui n'est pas le cas, ajoute Shipton. Enfin, l'informatisation de la terminographie accuse à présent un retard sur celle de la lexicographie, constate Sager.

L'informatique change la terminographie et les apprenants doivent s'adapter à cette réalité également. L'ordinateur est le support idéal des données encyclopédiques et partant, il dilue la terminographie dans des entités plus larges (Le Gouadec). Plus immédiatement, les outils accélèrent le travail du terminographe, par la génération immédiate des références croisées et ils divisent le travail de compilation en sous-tâches, constate Sager. La terminologie s'harmonise au fur et à mesure que se concentre l'information ; premier stade : banques de données et traitement de texte, puis transmission des traductions au sein de

la société et enfin, transmission des traducteurs à l'extérieur de la firme, déclare Shipton.

7. ENSEIGNEMENT DE / PAR LA TERMINOGRAPHIE ASSISTÉE

Que faut-il enseigner en «terminotique» ? Les étudiants doivent être à même de comprendre, d'exploiter, de juger l'environnement informatique de leur travail (McNaught). Il faut donc enseigner toutes les formes de gestion de la terminologie : les gestionnaires de fichiers des logiciels de traitement de texte ; les systèmes de gestion de base de données, les gestionnaires de glossaires ; les logiciels de recherche documentaire et factuelles ; voire la publication assistée (C. de Schaetzen) ; les dictionnaires de traduction automatique, y compris l'impact de la modification de ces dictionnaires sur les performances du système de traduction (B. de Bessé). Il faut également enseigner les outils d'aide à la compilation : outils de repérage des termes (analyseurs morphologiques et syntaxiques ; analyseurs statistiques ; générateurs de concordances de KWIC ; lecteurs optiques «*pattern recognizers*»), d'abord ; outils d'assistance à la rédaction de définitions, ensuite (ensembles de relations ; vues des SGBD ; bases de connaissances et moteurs d'inférences ; créateurs de néologismes) (McNaught).

J.-P. Neuhaus énumère les performances attendues du gestionnaire d'une base de données terminologiques au sein d'une entreprise : la coordination globale du travail autour de la base ; le choix des domaines ; l'organisation de la saisie, de la correction et de la mise à jour des données ; l'organisation de cours d'utilisation de la base ; l'édition de listes ; l'introduction des nouveaux programmes ; l'élargissement des possibilités de consultation directe par tous.

A titre subsidiaire, on a dit qu'il fallait donner aux apprenants des éléments d'étude de marché et une grille d'analyse des besoins (M. Moosbrugger et l'auteur) ; dans cette grille, on devait prévoir l'intégration de la base — si base il y a — aux autres programmes de la société. Les apprenants devraient en outre être avertis de la relativité des principes de gestion de la terminologie selon la taille des fichiers (Le Gouadec). Il faut en outre préparer les arguments destinés au (futur) employeur, ont ajouté J. Shipton et M. Moosbrugger. Le terminologue doit en effet pouvoir dissuader ce dernier d'acheter de mauvais systèmes de traduction automatique mais les pousser par contre : à informatiser la terminologie des traducteurs ; à faire donner par ces traducteurs leurs fiches au responsable du pool de termes ; à favoriser l'amélioration et l'harmonisation du vocabulaire des usagers). Enfin, l'auteur est d'avis que nous devrions surtout enseigner la terminographie à l'aide de l'informatique, plutôt qu'enseigner la terminographie assistée.

Un colloque très fécond donc. On regrettera peut-être simplement que les seules propositions de

collaboration entre les professeurs aient été l'échange de mémoires, proposé par R. Goffin, et le don de matériel didactique (INFOTERM).

C. DE SCHAETZEN
Centre de terminologie de Bruxelles, Belgique